

Jugé en comparution immédiate pour avoir frappé le maire de Cuxac-d'Aude

FAITS DIVERS

Le 24 décembre au soir, le maire de Cuxac-d'Aude, Grégory Delfour, a été pris à partie par un individu. Ce dernier s'est présenté à la gendarmerie et a avoué être l'auteur des faits. Il va être aujourd'hui jugé en comparution immédiate au tribunal de Narbonne.

Le maire de Cuxac-d'Aude, Grégory Delfour, est encore marqué par cette soirée du 24 décembre. Aux alentours de 18 heures, l'édile de la commune se rend près de l'église Saint-Martin de la ville, après un signalement pour un possible tapage diurne. Il souhaite faire cesser le bruit et ramener de l'ordre. Au début, les conversations vont bon train. Il n'y a alors pas de tensions entre Grégory Delfour et le principal concerné. Les échanges se font sur la voie publique et ce dernier accepte, après une longue discussion, de stopper les nuisances sonores. Quelques instants plus tard, la situa-

tion dégénère. Mais pas avec le principal intéressé. Un homme, âgé d'une trentaine d'années, assène, par surprise, une « grosse » gifle dans le dos du maire de Cuxac qui tombe à même le sol. Cinq jours d'incapacité de travail lui sont prescrits à la suite de son dépôt de plainte.

Identifié mais pas interpellé

« Je suis allé à la gendarmerie après avoir reçu le coup », note le maire qui se sent mieux aujourd'hui. Le suspect, également habitant de la commune, aurait été sous l'empire d'un état alcoolique ce soir-là.

L'homme n'a pas pu être interpellé dans la foulée par les forces de l'ordre. « L'individu a été identifié et l'enquête suit son cours », avait souligné dans un communiqué la mairie de Cuxac. Le lundi 26 décembre, il s'est rendu de lui-même à la gendarmerie de Narbonne affirmant être le coupable.

Placé en garde à vue par les gendarmes, il va être jugé en comparution immédiate ce jeudi 29 décembre au tribunal correctionnel de Narbonne pour des faits de violence sur le maire de Cuxac-d'Aude.

Léo Couffin



Grégory Delfour a déposé plainte à la gendarmerie. CHRISTOPHE BARREAU

Finances publiques : un nouveau directeur et deux cadres sanctionnés

SOCIÉTÉ

Le 20 décembre, l'ancien directeur a été affecté en Haute-Garonne. Deux des principaux administrateurs ont fait l'objet de mutation pour sanction disciplinaire. Un nouveau directeur est en poste, dans une administration où les questions de management « toxique » et d'agents en « souffrance psychologique » ont agité les derniers mois.

Le directeur départemental des finances publiques de l'Aude (DDFiP 11), Nicolas Demonet, en poste depuis février 2020 ? « Affecté » dans le département de la Haute-Garonne à compter du 20 décembre 2022, sans plus de précision sur son poste ou d'éventuelles responsabilités, par un décret du 5 décembre.

Le responsable du pôle ressources humaines et budgétaires et administrateur des finances publiques adjoint, Eric Ordonaud ? Affecté, le 1^{er} décembre, à la direction régionale (DRFiP) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, après un arrêté portant sanction disciplinaire du 6 octobre 2022.

Départ, aussi, le 15 décembre, dans l'Essonne, cette fois pour Xavier Kervella, lui aussi administrateur des finances publiques jusqu'alors à la tête du pôle Economie-Collectivité ; lui aussi visé par une sanction disciplinaire, le 16 novembre 2022.

En deux semaines, la DDFiP de l'Aude a donc perdu trois de ses principaux administrateurs. Véritable saignée dans un départe-

« Il a déjà envoyé un message d'ouverture aux agents et a proposé une rencontre avec toutes les organisations syndicales. »

ment que la directrice adjointe avait déjà quitté quelques semaines plus tôt, affectée dans l'Hérault « dans l'intérêt du service », sans aucune notion de sanction, depuis le 24 octobre. La conclusion de longs mois sous très haute tension dans cette administration où les syndicats, Solidaires Finances Publiques en tête, n'avaient de cesse de dénoncer un climat et un management « toxiques » et les « ravages psychologiques » causés dans les rangs des agents. Une ambiance traduite dans des chiffres alarmants, avec des hausses de 29 % et 61 % du nombre d'arrêts maladie et d'agents concernés entre 2021 et 2022, qui avaient mené le syndicat à solliciter en vain un Comité

d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) extraordinaire au mois de novembre. Un mois plus tôt, Frédéric Faure, cosecrétaire de Solidaires Finances Publiques, évoquait le poids d'un « travail industriel et routinier, une casse du statut, un manque de reconnaissance ». Et soulignait la hausse des « demandes d'entretien avec le psychologue. +30 % par rapport à 2021 après 10 mois en 2022 ». Inévitable, assurait-il, face à « la pression des résultats, la surcharge de travail, et le manque d'effectifs ».

Si la directrice adjointe ne devrait pas être remplacée, et que des appels à candidatures ont été lancés pour remplacer Xavier Kervella et Eric Ordonaud, le successeur de Nicolas Demonet est lui connu. C'est le même décret du 5 décembre qui a ainsi annoncé la nomination de David Pessarossi pour le 20 décembre : jusqu'alors administrateur des finances publiques, 5e échelon, ce-

lui qui dirigeait la DDFiP du Territoire est ainsi « promu » administrateur général,

4e échelon, et donc directeur de la DDFiP de l'Aude. Lundi 26 décembre, une série d'arrêtés préfectoraux officialisaient les délégations de signatures relatives à ses nouvelles responsabilités. Mais le nouveau DDFiP, qui a également signé le même 26 décembre un arrêté relatif aux horaires d'ouverture au public des services, a aussi déjà posé les bases d'une nouvelle ère. « Il a déjà envoyé un message d'ouverture aux agents et a proposé une rencontre avec toutes les organisations syndicales et les représentants du personnel, précisait ce mercredi 28 décembre Frédéric Faure. C'est bon signe. » Et le retour, espère le syndicaliste, d'un « dialogue » porté disparu depuis de trop



Le nouveau directeur départemental des Finances publiques est en poste depuis le 20 décembre.

CLAUDE BOYER

longtemps, estimait-il. Une attente d'ailleurs portée noir sur blanc sur l'avis de vacance de l'emploi de directeur des Finances publiques de l'Aude qui avait été publié dès le 13 octobre 2022. Un appel à candidature dans lequel, parmi

les « compétences » recherchées, figurait « excellent sens des relations humaines », « esprit d'écoute », et capacité à « assurer la qualité des conditions de travail de tous les collaborateurs ».

Textes : A. Ca.

> Sollicité pour évoquer ces nombreux mouvements à la tête de la DDFiP de l'Aude mais aussi les questions liées aux deux agents victimes de harcèlement, le service presse de la direction générale des finances publiques (DGFiP) n'a pas répondu.

« Notre souci principal, maintenant, c'est de régler cette affaire de harcèlement »

Cosecrétaire de Solidaires Finances Publiques, Frédéric Faure ne cache évidemment pas sa satisfaction et ses attentes liées aux mouvements à la tête de la DDFiP de l'Aude.

Mais pour le responsable syndical, une autre priorité s'affiche désormais : « Notre souci principal, maintenant, c'est de régler cette affaire de harcèlement. » Cette, ou plutôt ces affaires. Frédéric Faure fait ici référence au cas de deux agents qui ont subi un harcèlement moral durant respectivement deux ans et six mois. Si l'un a bénéficié d'une mutation dans un autre département, et que l'autre est parti en retraite anti-



Frédéric Faure, de Solidaires Finances Publiques.

C. BOYER

cipée, quand le cadre suspecté de ces agissements a lui « bénéficié d'une promotion et a aussi quitté le département en janvier 2022 », Frédéric Faure n'entend cependant pas en rester là. « C'est un dossier accablant,

avec des situations affreuses, et des agents qui en sont arrivés à des menaces de suicides. Ils ont subi des humiliations publiques, le médecin du travail, qui avait été saisi, avait à son tour été menacé, sans oublier des membres du

CHSCT qui ont été insultés lorsque le sujet avait été évoqué. »

Pour le syndicaliste, l'attente est simple : « Une radiation du cadre concerné. » Constatant un blocage à l'échelle audoise, Solidaires a depuis cet été saisi le directeur général des finances publiques, le directeur adjoint, mais aussi le responsable du service ressources humaines de Bercy et le directeur interrégional. « Fin août, nous avons eu une réponse de la DRH qui assurait que le dossier était en cours. Mais nous avons prévenu : si d'ici un à deux mois, il ne se passe rien, nous transmettrons le dossier au procureur de la République. »